

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES STAGIAIRES

Solware Life a construit toute sa démarche pédagogique avec comme objectif de favoriser l'intérêt et l'engagement de ses stagiaires :

↳ Un cahier de mise en place conseille la structure sur l'organisation, la constitution des groupes de participants et les contenus

↳ Les programmes de formation sont adaptables

↳ Nos plans de formation alternent les méthodes d'animation (expositive, démonstrative, interrogative, expérientielle) pour maintenir l'intérêt et favoriser l'appropriation de l'outil

↳ Les groupes de stagiaires sont constitués par métier et par niveau

↳ Les exercices réalisés sont inspirés de besoins du terrain et sont réalisés dans un environnement au plus proche du réel (copie de la base de production)

Par ailleurs, la prise en compte des besoins particuliers de la structure et du stagiaire ainsi que son positionnement, nous apparaissent comme des facteurs essentiels à la réussite d'une formation. C'est pourquoi nous recueillons les attentes et spécificités dès la signature du bon de commande (BPA) et jusqu'à la formation au travers :

↳ Du document d'identification des besoins adressé à la structure au moment de l'organisation de la formation

↳ Du test de positionnement réalisé en début de formation par les stagiaires

Enfin, pour prévenir autant que possible les ruptures dans le parcours de formation, nous avons établi une procédure en cas d'absence ou d'abandon afin de conserver au maximum le stagiaire dans le cycle de formation.

Solware Life

Siège social 68 bis chemin du Moulin Carron - 69570 DARDILLY

Tél. : 0825 777 666 - Fax : 0825 280 300 - contact@solware.fr - www.solware.fr

Agence Nîmes Immeuble l'Altis - 165 rue Philippe Maupas - CS 40003 - 30035 NIMES CEDEX 1

Tél. : 04 66 27 60 70 - Fax : 04 66 76 16 25 - n° de déclaration d'activité : 82.69.12192.69



PROCEDURE EN CAS D'ABSENCE OU D'ABANDON

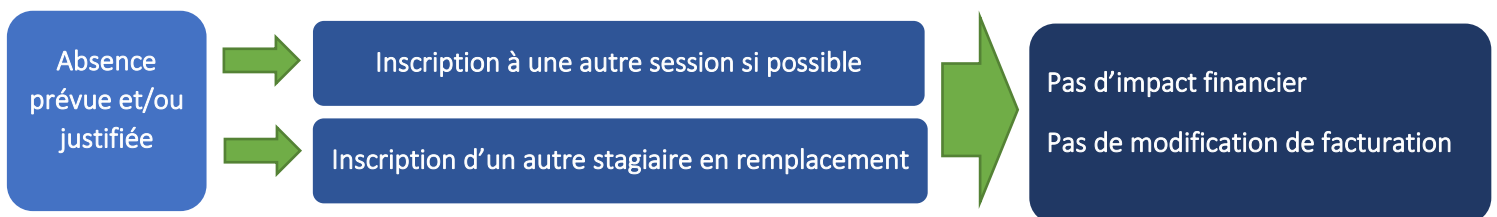
Préalablement à la formation, sont adressés au client la convention de formation et le règlement intérieur (RI) de l'organisme de formation Solware Life. La convention de formation, signée par le client, précise dans son article V les conditions d'annulation. Les règles applicables en cas d'absence sont, quant à elles, rappelées à l'article 2 du règlement intérieur (RI) de l'organisme de formation Solware Life.

En toute situation, un dialogue entre le client, le formateur et le responsable de Solware Life est favorisé afin d'adapter la formation au bénéfice du stagiaire.

• ABSENCE PREVUE ET/OU JUSTIFIEE

Si l'absence à la formation est signalée avant le début de la formation, les services de Solware Life étudieront avec les responsables de la structure les alternatives pour que le stagiaire intègre une autre session de formation prévue au calendrier. Si cela n'est pas possible, c'est l'équipe référente en structure qui assurera la formation au retour du bénéficiaire. La place libérée pourra être proposée à un autre stagiaire.

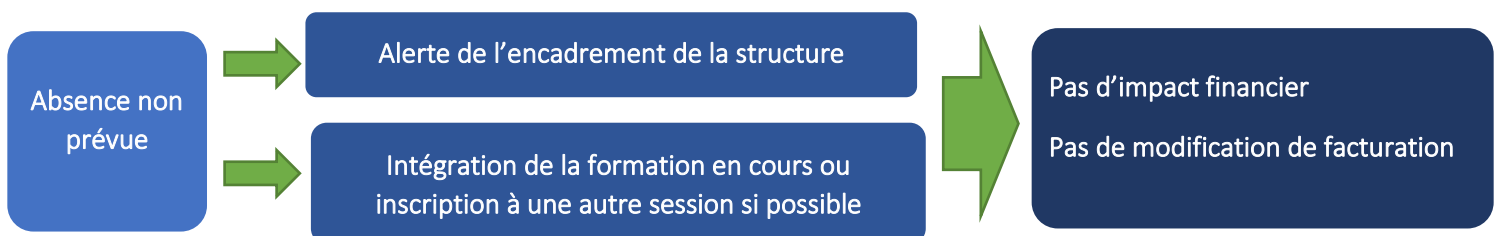
L'OPCO qui prend en charge la formation est prévenu par le client.



• ABSENCE NON PREVUE

Si l'absence est constatée en début de formation, le formateur Solware Life alerte immédiatement l'encadrement de la structure afin que soient identifiées les motivations de l'absence. En fonction, le stagiaire peut intégrer la formation en cours ou intégrer une autre session de formation selon le calendrier défini avec le client. En cas d'impossibilité, c'est l'équipe référente en structure qui assurera la formation au retour du bénéficiaire.

L'OPCO qui prend en charge la formation est prévenu par le client.



Solware Life

Siège social 68 bis chemin du Moulin Carron - 69570 DARDILLY

Tél. : 0825 777 666 - Fax : 0825 280 300 - contact@solware.fr - www.solware.fr

Agence Nîmes Immeuble l'Altis - 165 rue Philippe Maupas - CS 40003 - 30035 NIMES CEDEX 1

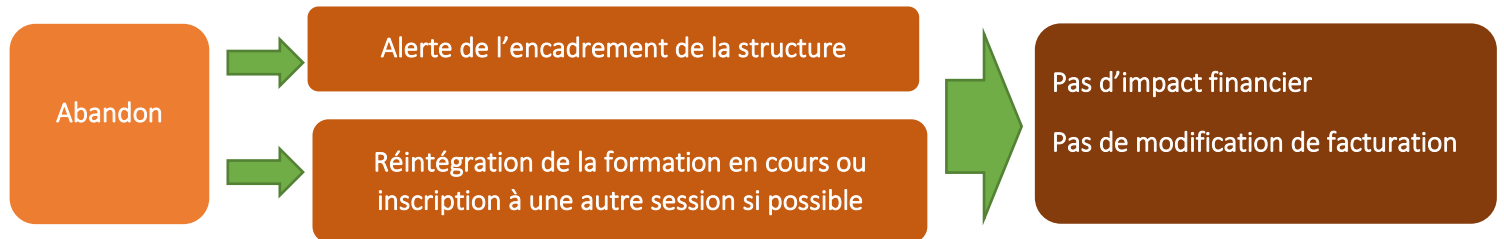
Tél. : 04 66 27 60 70 - Fax : 04 66 76 16 25 - n° de déclaration d'activité : 82.69.12192.69



• ABANDON DE LA FORMATION

Si une absence est constatée en cours de formation, le formateur Solware Life alerte immédiatement l'encadrement de la structure afin que soient identifiées les motivations de cet abandon. En fonction, le stagiaire peut réintégrer la formation en cours ou intégrer une autre session de formation selon le calendrier défini avec le client. En cas d'impossibilité, c'est l'équipe référente en structure qui assurera la suite de la formation au retour du bénéficiaire.

L'OPCO qui prend en charge la formation est prévenu par le client.

**• ANNULATION DE LA FORMATION**

En cas d'annulation totale de la formation par le client ou par l'organisme de formation, de nouvelles dates seront proposées par Solware Life afin que la formation puisse se tenir dans les meilleurs délais. Il appartient au client de prévenir son OPCO de ce report.

Solware Life

Siège social 68 bis chemin du Moulin Carron - 69570 DARDILLY

Tél. : 0825 777 666 - Fax : 0825 280 300 - contact@solware.fr - www.solware.fr

Agence Nîmes Immeuble l'Altis - 165 rue Philippe Maupas - CS 40003 - 30035 NIMES CEDEX 1

Tél. : 04 66 27 60 70 - Fax : 04 66 76 16 25 - n° de déclaration d'activité : 82.69.12192.69

